



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 16408

Texte de la question

Mme Martine Aurillac souhaiterait appeler l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'augmentation, au cours de ces derniers mois, de la délinquance à Paris. Selon les chiffres publiés par la Préfecture de police, au cours de ces trois dernières années, il semblerait que depuis le début de l'année 1998, la délinquance ait augmentée à Paris de plus de 5,5 %, plus particulièrement dans les 1^{er} et 7^e arrondissements où le phénomène de la petite délinquance se développe, contrairement à ce qui se passait les années précédentes, puisque sur deux années, (de 1995 à 1997), la baisse était de 12 %. Aux abords de la Tour Eiffel et du Champ-de-Mars, les riverains se plaignent de plus en plus des vols et des dégradations sur leurs véhicules, et des conditions de sécurité en général, passé une certaine heure. D'ailleurs, plusieurs véhicules ont été incendiés rue Marinoni, il y a quelques semaines. En comparaison, les faits constatés sur le 7^e arrondissement entre les mois de janvier et d'avril 1997-1998, les cambriolages ont augmenté de 5 %, les vols à la roulotte de 83,12 %, les vols à la tire de 141,10 % et les vols d'automobiles de 47,42 %, les destructions et dégradations de véhicules privés de 16,55 %. D'autre part, la grève du zèle qu'observe depuis plusieurs mois les officiers de police judiciaire reflète également un malaise plus profond que le simple problème des primes mis en avant aujourd'hui. L'absence de directives claires, de moyens matériels suffisants leur permettant de se déployer dans des conditions efficaces sur le terrain, semblent tout autant être à l'origine de ces dysfonctionnements. Face à cette situation regrettable, elle souhaiterait savoir quelles sont les mesures qu'il compte mettre en place pour lutter avec efficacité, comme cela fut le cas sous les précédents gouvernements, contre ce type de délinquance dans la capitale.

Texte de la réponse

Si les chiffres publiés par la préfecture de police et relatifs à l'évolution de la délinquance à Paris au cours du premier trimestre 1998 font état d'une recrudescence des actes délictueux (+ 5,14 %), leur analyse conduit à relativiser cette évolution en raison de l'effet de ciseaux lié à la nature des actes commis qui révèle de fortes diminutions des atteintes aux personnes (- 8,43 %), des infractions sur les stupéfiants (- 17,5 %), des vols à main armée et d'automobiles (10,1 % et - 7,1 %). De ce fait, l'augmentation nominale précitée provient essentiellement de délits caractéristiques des secteurs touristiques et commerciaux - vols à la tire ou à la roulotte, destructions ou dégradations de véhicules - par référence à la période correspondante de 1997. S'agissant du 7^e arrondissement, l'évolution observée doit être en outre atténuée car 40 % des plaintes enregistrées au commissariat du quartier des Invalides sont commises hors de ce secteur, l'antenne judiciaire étant tenue d'enregistrer les plaintes des particuliers sans préjudice de leur lieu de domiciliation parisien. Toutefois, consciente de cette légère détérioration, la préfecture de police s'est employée à renforcer ses moyens et à accroître ses efforts opérationnels en direction de ces deux arrondissements. C'est ainsi qu'au cours du premier semestre, les services de police de ces secteurs ont procédé à la présentation à la police judiciaire de plus de 3 000 personnes ayant commis des infractions. Parmi les affaires élucidées les plus significatives, figurent l'interpellation en mars de cinq adultes de nationalité roumaine, pour des faits de provocation à la mendicité, dont les auteurs ont été déférés devant les autorités judiciaires, ainsi que l'interpellation en mai de deux individus qui, depuis plusieurs mois, se livraient sur le 1^{er} arrondissement à de

multiples vols à l'arraché. L'enquête a mis en exergue, que les victimes étaient des touristes de nationalité japonaise, et que les auteurs appartenaient à une équipe constituée de six à huit personnes, auxquelles ont été imputés une trentaine de faits similaires. L'honorable parlementaire peut être assurée que les efforts déployés se poursuivront au cours du second semestre afin d'aboutir à des résultats accrus. Enfin, la réforme de la préfecture de police qui prévoit la mise en place d'une direction de la police de proximité devrait permettre de mieux lutter contre la petite et moyenne délinquance, présentes dans les 1^{er} et 7^e arrondissements.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16408

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 juin 1998, page 3563

Réponse publiée le : 31 août 1998, page 4823